



BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

CHARTRE DOCUMENTAIRE

« Bibliothèque de grand établissement scientifique et littéraire », placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Bibliothèque Mazarine est rattachée administrativement à l'Institut de France. Elle est publique, et participe au réseau documentaire de l'Enseignement supérieur.

La bibliothèque conserve environ 600 000 documents qui s'articulent en :

- une bibliothèque patrimoniale exceptionnelle, conservant un fonds ancien particulièrement riche (environ 180 000 volumes imprimés antérieurs à 1800, dont 2400 incunables, 4600 manuscrits, une collection d'œuvres et objets d'art) ;
- une bibliothèque d'étude et de recherche alimentée par des acquisitions régulières, représentant environ le tiers de son budget annuel de fonctionnement.

Le lectorat de la Bibliothèque Mazarine présente un double profil : en raison de son caractère public, l'établissement offre un espace de travail à de nombreux usagers non utilisateurs de ses collections, mais accueille également un public de chercheurs pluridisciplinaires, qui peut par ailleurs déjà bénéficier d'un accès à un centre de ressources universitaire. Compte tenu de ces particularités, et bien que ses collections patrimoniales soient encyclopédiques en raison de leur histoire propre, la Bibliothèque Mazarine développe ses collections selon des axes spécifiques formalisés dans cette chartre.

Couverture disciplinaire

La politique d'acquisition de la Bibliothèque Mazarine, orientée vers les disciplines historiques, s'articule autour des thématiques suivantes :

Histoire médiévale et moderne

La Bibliothèque Mazarine acquiert essentiellement les documents ayant trait aux deux derniers siècles du Moyen-Âge (XIV^e et XV^e siècle) et aux deux premiers siècles de l'histoire moderne (XVI^e et XVII^e siècles), couvrant ainsi une période charnière entre les grands courants culturels de la fin du Moyen-Âge, de l'Humanisme, de la Renaissance, et du premier âge classique. Les thématiques retenues sont celles de l'histoire de la pensée, de l'histoire culturelle ou de l'histoire littéraire, sans exclusivité. La bibliothèque acquiert de manière continue des collections de sources et d'éditions de textes, en privilégiant les corpus relevant des thématiques et des périodes chronologiques mentionnées.

L'histoire de France est un axe prioritaire, ainsi que l'histoire de l'Europe dans une moindre mesure. Les documents relatifs à l'histoire des autres continents ne sont acquis que ponctuellement, le plus souvent en lien avec l'histoire coloniale française et européenne.

Les documents acquis dans les disciplines historiques peuvent relever d'autres périodes chronologiques, notamment lorsque les thèmes développés sont en correspondance directe ou indirecte avec les collections déjà présentes dans la bibliothèque, avec son histoire, ou celle des acteurs ou institutions auxquels elle fut liée.

Histoire locale et régionale de la France

Dépositaire entre 1925 et 2014 du deuxième exemplaire du dépôt légal éditeur pour la thématique « Histoire locale et régionale de la France », la Bibliothèque Mazarine a constitué une des plus importantes collections de publications de sociétés savantes françaises. Après l'arrêt de ce dispositif, l'établissement souhaite maintenir cet axe de développement de ses collections, recentré sur la période chronologique XIV^e-XVII^e siècles, axe prioritaire du développement de ses collections.

Histoire du livre et de l'édition, histoire des bibliothèques

En lien avec l'histoire de l'établissement et ses collections patrimoniales, la Bibliothèque Mazarine développe ses collections relatives à l'histoire du livre, de l'édition et des bibliothèques dans le monde occidental, sur la période allant du Moyen-Âge central jusqu'au début du XIX^e siècle, et autour des thématiques suivantes : histoire sociale du livre, bibliographies rétrospectives, codicologie et bibliographie matérielle, histoire de la reliure, de la gravure, de l'illustration et des arts graphiques.

Autres sciences auxiliaires de l'histoire

Plusieurs disciplines relevant des sciences auxiliaires de l'histoire constituent des axes secondaires de la politique d'acquisition, notamment la paléographie, l'héraldique et la généalogie. Ces documents visent à permettre aux usagers une approche complémentaire des autres collections.

Autres domaines

La Bibliothèque Mazarine peut acquérir à titre exceptionnel des documents relevant d'autres thématiques que celles précédemment mentionnées, notamment en ce qui concerne les acquisitions patrimoniales, les acquisitions rétrospectives, les abonnements aux périodiques, les ouvrages destinés au libre-accès ou les dons et dépôts de fonds déjà constitués.

Niveaux d'acquisition

Bien que la Bibliothèque Mazarine soit ouverte à tous les publics, les acquisitions concernent des ouvrages d'érudition et de niveau recherche (niveaux Master et Doctorat). Exceptionnellement, elle peut acquérir des ouvrages grand public quand le contenu proposé est de nature scientifique et concerne les thématiques couvertes par l'établissement.

Couverture linguistique

En relation avec la couverture disciplinaire, la majorité des acquisitions se fait en langue française, dans les langues européennes les plus répandues (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais) et dans les langues anciennes (latin et grec essentiellement). Les documents peuvent être rédigés dans d'autres langues s'ils répondent aux critères thématiques retenus par la bibliothèque.

Supports et types de document

Les acquisitions courantes de la Bibliothèque Mazarine concernent en très grande majorité des documents imprimés, monographies ou publications en série. Les acquisitions patrimoniales peuvent concerner d'autres types de documents, tels que les manuscrits ou les documents iconographiques. Les documents sont acquis en un seul exemplaire.

La bibliothèque, sauf exception, ne propose pas de support audiovisuel, et ne développe plus de documentation électronique en raison d'une part de leur faible utilisation à la bibliothèque, et d'autre part de leur disponibilité dans les centres de ressources auxquels sont rattachés une grande partie des chercheurs. L'établissement développe en revanche une bibliothèque numérique, issue des campagnes de reproduction et d'édition électronique de ses propres ressources patrimoniales.

Sources et critères d'acquisition

La veille documentaire est effectuée à partir :

- de revues et bases de données relatives à l'actualité éditoriale,
- de revues spécialisées sur les axes de la politique d'acquisition,
- de bibliographies, générales et spécialisées, françaises et étrangères,
- de catalogues d'éditeurs et de libraires,
- de suggestions des usagers ou de professionnels de la documentation,
- pour les acquisitions patrimoniales, lors de salons ou de ventes publiques, auprès de particuliers ou de librairies spécialisées.

Pour toute acquisition, sont pris en compte le thème et son adéquation avec les axes retenus pour la politique d'acquisition, la qualité du contenu, le prix, la complémentarité avec les collections existantes dans la bibliothèque, notamment pour ce qui relève des acquisitions rétrospectives. Certaines collections peuvent faire l'objet d'une acquisition systématique, si elles relèvent entièrement des axes de la politique d'acquisition.

Dans l'optique d'un partage documentaire entre bibliothèques et d'une politique de conservation partagée, formalisée ou non, il est procédé lors de l'acquisition à la vérification de sa présence dans d'autres établissements documentaires de la région parisienne proposant des collections sur les disciplines retenues comme axes de politique documentaire. Selon le thème, les catalogues des bibliothèques suivantes sont ainsi consultés avant l'acte d'acquisition :

- Bibliothèque de l'École des Chartes
- Bibliothèque de l'École Normale Supérieure
- Bibliothèque de l'Institut Catholique de Paris
- Bibliothèque de l'Institut de France
- Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art
- Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français
- Bibliothèque du Centre Sèvres
- Bibliothèque du Saulchoir
- Bibliothèque historique de la Ville de Paris
- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne
- Bibliothèque nationale de France
- Bibliothèque Sainte-Geneviève
- Service commun de la documentation, des bibliothèques et des archives de l'École Pratique des Hautes Études
- Autres bibliothèques spécialisées des universités parisiennes

Modes d'entrée et de sortie

La Bibliothèque Mazarine acquiert des documents :

- par achat soit directement auprès des éditeurs, soit par l'intermédiaire de libraires pour les monographies ou d'agences d'abonnements pour les périodiques,
- par don, legs ou dépôt, par des particuliers ou par des organismes institutionnels, qui peuvent constituer pour certains ensembles documentaires des fonds particuliers, le cas échéant régulièrement alimentés,
- par échange avec d'autres organismes nationaux ou internationaux.

En raison du caractère patrimonial de ses collections, la Bibliothèque Mazarine ne procède qu'exceptionnellement à des éliminations de documents. Certains documents non patrimoniaux peuvent toutefois faire l'objet d'une opération de désherbage en cas d'inadéquation avec les axes de la politique documentaire. La vérification de la présence d'autres exemplaires dans le réseau documentaire de l'enseignement supérieur (Sudoc) ou, à défaut, dans d'autres établissements documentaires (Bibliothèque nationale de France, bibliothèques municipales...) est systématique. Un document désherbé peut être donné à une autre institution publique, échangé avec d'autres établissements publics documentaires.

La Bibliothèque Mazarine propose chaque année des indicateurs de suivi des acquisitions et des documents désherbés, qu'elle communique au travers de son rapport annuel.